

La PNM aborde de manière critique les problèmes politiques et culturels, nationaux et internationaux. Elle se refuse à toute diabolisation et combat résolument toutes les manifestations d'antisémitisme et de racisme, ouvertes ou sournoises. La PNM se prononce pour une paix juste au Proche-Orient, basée sur le droit de l'État d'Israël à la sécurité et celui du peuple palestinien à un État.

ISSN: 0757-2395

PNM n° 421 – Décembre 2024 – 43e année

MENSUEL ÉDITÉ PAR L'U.J.R.E.

Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide

Le N° 7,00 €

« LA COLÈRE GRONDE DANS LE PAYS », AVERTIT LE NFP

par **PATRICK KAMENKA**

« La colère gronde dans le pays, nourrie chaque jour par une politique d'une grande violence contre le monde du travail, contre les classes moyennes et populaires », dénoncent les dirigeants du Nouveau Front populaire (NFP), dans une tribune (*Le Monde*, 22/11) assortie d'une mise en garde au Premier ministre Michel Barnier, en cas d'utilisation du 49.3 pour faire adopter un budget austéritaire. Les signataires de ce texte s'inquiètent de « la course à l'abîme » que constituent les plans de casse industrielle et la cohorte de licenciements, tout comme les attaques contre le service public, les collectivités locales, etc., du fait des mesures d'austérité à hauteur de 60 milliards d'euros prévues par le budget 2025 du gouvernement Barnier.

Dans ces conditions, le NFP avertit le Premier ministre : « S'il s'entête à vouloir contourner le Parlement (...) pour imposer son budget par 49.3 comme il l'a annoncé, nos groupes parlementaires déposeront une motion de censure. ». L'objectif étant, pour les signataires de la tribune – Manuel Bompard (LFI), Lucie Castets, Olivier Faure (PS), Fabien Roussel (PCF) et Marine Tondelier (Ecologistes) – de « protéger nos concitoyens de l'impact d'un budget qui n'ouvre pas la voie à un nouvel avenir pour le pays, mais prolonge la casse sociale, l'irresponsabilité écologique et la brutalité antidémocratique ». Un constat qui survient après que les députés de droite (groupe DR), les Macronistes – qui forment le « socle commun » avec le Modem et Horizon – avec l'appui des voix du Rassemblement National (extrême droite) ont voté contre les propositions du NFP rejetant le plan Barnier. Désormais, les débats sur le projet de loi de finances (PLF) se retrouvent au Sénat, dans sa version initiale. La droite, majoritaire au Palais du Luxembourg, promet de s'attaquer au budget de la Sécurité sociale dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Devant les dérives antisociales de la droite, la gauche sénatoriale – communistes, socialistes, écologistes – a décidé de s'unir autour d'amendements communs au PLF. ■■■ (Suite en page 4)



Pont-de-Claix, 30-10-2024. Un millier de personnes ont manifesté pour sauver l'usine Vortex

L'ÉCOLE DE PÉTAÏN, UNE PAGE D'HISTOIRE ?

par **HÉLÈNE AMBLARD**

« L'école unique*, c'était un mensonge parmi beaucoup d'autres ; c'était, sous couleur d'unité, une école de division, de lutte sociale, de destruction nationale », écrivait Pétain dans la *Revue des deux mondes* du 15 août 1940.

Le 14 juin 1940, l'armée allemande occupait Paris. Gouvernement et assemblées étant repliés à Bordeaux, le maréchal Pétain devenu président du Conseil le 16 juin, signait un armistice avant l'installation du gouvernement à Vichy, en zone dite « non occupée ». Le 10 juillet, l'Assemblée lui accordait les pleins pouvoirs. L'État français succédait à la République. Le jour même, il annonçait, avec sa devise, la « Révolution nationale ». La droite extrême triomphe, stigmatisant l'enseignement laïc, responsable de la débâcle : pour « le redressement moral de la France », réformer le système scolaire est une priorité de Vichy, servie par quatre ministres successifs en un semestre.



■■■ (Suite en page 8)

Editorial

PETIT ARRANGEMENT ENTRE AMIS BERNARD FREDERICK

אריף א' שלאנג טאָר מען קיין רחמנות ניט האָבן...
Oyf a shlang tor men keyn rakhmones nit hobn
D'un serpent, il ne faut point avoir pitié.
(Proverbe yiddish)

Le 27 novembre, deux grands quotidiens israéliens, *Haaretz* et *Maariv*, affirmaient que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu aurait accepté de signer le cessez-le-feu avec le *Hezbollah* en échange d'une faveur : que Paris n'applique pas le mandat d'arrêt émis par la CPI une semaine plus tôt, le 21 novembre.

« Petit arrangement entre amis », commentait le 27 novembre le *HuffPost*, un site d'actualité français. Le 21 novembre, dans un communiqué, la *Cour pénale internationale (CPI)* a, en effet, émis un mandat d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité contre Benjamin Netanyahu et son ex-ministre de la Défense, Yoav Gallant. « S'agissant des crimes, indique le communiqué de la CPI, la Chambre a conclu qu'il y a des motifs raisonnables de croire que M. Netanyahu, né le 21 octobre 1949, Premier ministre d'Israël au moment des faits allégués, et M. Gallant, né le 8 novembre 1958, ministre de la Défense d'Israël au moment des faits allégués, sont chacun pénalement responsables des crimes suivants, en tant que coauteurs ayant commis les actes conjointement avec d'autres personnes : fait d'affamer des civils comme méthode de guerre, constitutif d'un crime de guerre, et crimes contre l'humanité de meurtre, persécution et autres actes inhumains.

La Chambre a également conclu qu'il existe des motifs raisonnables de croire que MM. Netanyahu et Gallant sont chacun pénalement responsables, en tant que supérieurs hiérarchiques civils, du crime de guerre consistant à diriger intentionnellement des attaques contre la population civile. »

Déjà, en mars 2024, Francesca Albanese, rapporteure spéciale des Nations Unies sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, publiait un rapport intitulé « L'effacement colonial par le génocide ». Elle y indiquait : « qu'il y avait des motifs raisonnables de croire qu'Israël avait commis des actes de génocide à Gaza ». Lesquels, selon elle, « se sont étendus à la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est »*. Tout est clair dans ce rapport, si violents soient les faits rapportés. Tout est clair, sauf pour le président de la République française. ■

* Rapport consultable en ligne : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/279/69/pdf/n2427969.pdf>



SOUVENONS-NOUS, AGISSONS

• **01/12 (1944) : Massacre de Thiaroye** (Sénégal). L'armée française « réprime une rébellion » de tirailleurs sénégalais qui, de retour au pays, réclamaient le paiement de leur solde. Macron vient de reconnaître cette exécution comme un **massacre**. Une centaine de députés français issus de 7 groupes parlementaires ont déposé un projet de résolution transpartisane réclamant une commission d'enquête (<https://cutt.ly/GeL0VUNj>). À voir : le film *Camp de Thiaroye* d'Ousmane Sembène !

• **09 et 12/12 (1942)** : En Tunisie occupée, **les nazis raflent** 5 000 juifs et les déportent dans des camps de travail forcé ; en France occupée, 743 notables juifs sont raflés et la plupart seront déportés à Auschwitz par le convoi n° 1 du 27/03/1942.

• **15/12 (1941) : Les nazis fusillent** au Mont-Valérien plus de 50 juifs communistes, dont Maurice Bursztyn et Maurice Frydman, rédacteurs de la *Naïe Presse*.

• **18/12 : Journée internationale des migrants** (ONU) : La CNCDH notifie un recul inédit des droits fondamentaux des migrants par son avis du 26/09/2024

(<https://cutt.ly/MeLSWSAg>).

La CIMADE dénonce leur enfermement dans les Centres de rétention administratifs par sa cérémonie *Charters Awards 2024* qui « récompense » les préfetures pour leurs pratiques illégales et abusives d'enfermement et d'expulsion

(<https://cutt.ly/MeL2ohQm>).

• **du 25/12/2024 au 02/01/2025 : Hanoucca**, fête des Lumières commémore le soulèvement des Maccabées (175 à 140 av. J.-C) pour la restauration du Temple, et le miracle de la fiole d'huile. Symbole de résistance. ■

Communiqué

CRIMES DE GUERRE ET CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ EN ISRAËL ET EN PALESTINE

À u terme d'une enquête sur la situation en Palestine, la Cour pénale internationale (CPI) a délivré, le 21 novembre 2024, un mandat d'arrêt à l'encontre de **Mohammed Diab Ibrahim Al-Masri**, connu sous le nom de **Deif***, considérant que les meurtres commis depuis **l'opération du 7 octobre 2023** sur les territoires de l'État d'Israël et de l'État de Palestine répondent aux qualifications de **crime de guerre** («attaques contre des civils», «prise d'otages civils», «torture», «viol et autres formes de violences sexuelles», «traitements cruels», «atteintes à la dignité de la personne» ...) et de **crime contre l'humanité** («d'extermination» par le «caractère coordonné de la commission du meurtre de civils»).

Elle a aussi délivré un mandat d'arrêt à l'encontre de **Benjamin Netanyahu** et de **Yoav Gallant***, pour des **crimes de guerre** («diriger intentionnellement des attaques contre la population civile», «fait d'affamer des civils comme méthode de guerre») et des **crimes contre l'humanité** («meurtre, persécution et autres actes inhumains») commis **depuis le 8 octobre 2023**, en violation du droit international humanitaire et du droit relatif aux conflits armés non internationaux («combats opposant Israël et le Hamas»).

Le Premier ministre israélien, après avoir échappé à la justice de son propre pays qui le poursuit pour des accusations de corruption, provoquant une indignation et des manifestations massives de citoyens israéliens, a réagi au mandat d'arrêt de la CPI en jugeant la Cour «antisémite», et en le comparant à un «procès Dreyfus d'aujourd'hui qui se terminera de la même façon» ; Itamar Ben Gvir, ministre de la Sécurité nationale, a quant à lui réagi en projetant d'annexer toute la Cisjordanie.

L'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (UJRE) s'offusque que

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous ne connaissez pas la **Revue K** ? Revue européenne en ligne. Écoutez ses podcasts*. Et le 5 décembre... sa rédaction s'incarnera sur scène au Théâtre de la Concorde par des chroniques, reportages, vidéos, films, en présence de Joann Sfar, de Noé Debré... sans oublier le groupe *Horse Raddish*... Nous y reviendrons le mois prochain. ■ * <https://k-larevue.com/ecouter-k-les-textes-sont-lus>

Revue Européenne 5 décembre 2024

K. sur Scène
Les Juifs, l'Europe, le XXI^e siècle

HOMMAGE

HOMMAGE AUX FUSILLÉS du 15 DÉCEMBRE 1941

À l'occasion du 82^e anniversaire des premières exécutions massives d'otages en France, *Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I.* (MRJ- MOI), *Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide* (UJRE), *Association des Amis de la Commission Centrale de l'Enfance* (AACCE) vous prient d'assister à l'hommage qui sera rendu aux 95



otages, parmi lesquels 52 juifs fusillés le 15 décembre 1941, et à tous les résistants juifs victimes du nazisme, le :

Dimanche 15 décembre 2024 à 15h. au cimetière du Père-Lachaise devant le monument d'hommage aux FTP-MOI. Rendez-vous à 14h.45 à l'entrée Gambetta (rue des Rondeaux)



LA PRESSE NOUVELLE
Magazine Progressiste Juif fondé en 1934
Éditions :
1934-1993 : quotidienne en yiddish, *Naïe Presse* (clandestine de 1940 à 1944)
1965-1982 : hebdomadaire en français, **PNH** depuis 1982 : mensuelle en français, **PNM** éditée par l'U.J.R.E.
N° de commission paritaire 062 9 G 89897
Directeur de la publication
Henri Blotnik
Rédacteur en chef
Bernard Frederick
Administration - Abonnements
Secrétaire de rédaction
Tauba Alman
Rédaction - Administration
14, rue de Paradis
75010 PARIS
Tel : 01 47 70 62 1 6
Courriel : lapnm@orange.fr
Site : <http://ujre.fr>
(bulletin d'abonnement téléchargeable)
Tarif d'abonnement
France et Union Européenne :
6 mois 30 euros
1 an 60 euros
Étranger (hors U.E.) 70 euros
IMPRIMERIE AQUARELLE
14 Rue du Ballon 93160 Noisy

BULLETIN D'ABONNEMENT
Je souhaite m'abonner à votre journal "pas comme les autres" magazine progressiste juif.
Je vous adresse ci-joint mes nom, adresse postale, date de naissance, mèl et téléphone

PARRAINAGE
(10 € pour 3 mois)

J'OFFRE UN ABONNEMENT À :

Nom et Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

Netanyahu ose se comparer au capitaine Dreyfus, victime de l'antisémitisme de la fin du XIX^e siècle. Il contribue ainsi au confusionnisme ambiant. L'argumentaire de la CPI* n'est pas antisémite et si Dreyfus a bien été innocenté et réhabilité, Netanyahu devra bien être jugé. L'UJRE se félicite que la CPI, par ces mandats d'arrêt, pointe leur responsabilité dans les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par le Hamas, qui met en cause le droit de l'État d'Israël à son existence et donc à sa sécurité, et par le gouvernement d'extrême droite de Netanyahu, à Gaza, en Cisjordanie et au Liban, dont les actes mettent en cause l'existence même du peuple palestinien. Elle souhaite que soient tout aussi clairement désignés les complices de ces crimes contre l'humanité et de ces crimes de guerre, groupes et organisations islamistes du Moyen-Orient qui veulent la destruction de l'État d'Israël.

Comme ses amis du *Réseau d'actions contre l'antisémitisme et tous les racismes* (RAAR), l'UJRE considère que «ces mandats constituent une étape cruciale pour garantir que justice soit rendue aux victimes de ces violences inacceptables».

L'UJRE compte sur l'action des Pouvoirs publics pour se conformer à ces mandats et faire ainsi respecter les engagements internationaux de la France en appliquant les décisions de la CPI, dont la légitimité est indiscutable, quoiqu'en dise Netanyahu. Elle rappelle qu'en février dernier, elle communiquait sur les «deux forces d'extrême droite [qui] se combattent :

• d'un côté, un groupe terroriste fasciste, le Hamas, financé par des États islamiques, qui tient toute la population de Gaza sous son diktat et dont le rêve absolu est de rayer Israël de la carte en jetant les juifs à la mer. Aucune personne sensée et a minima objective ne peut prétendre que

cette organisation milite pour le droit des Palestiniens à disposer d'un État libre et indépendant.

• de l'autre, le gouvernement israélien, doté de quatre ministres fascistes, dirigé par un Premier ministre qui espère, via ce conflit, sauver sa tête suite, entre autres, à la décision de la Cour suprême d'invalider une disposition majeure de la réforme judiciaire et totalement antidémocratique, entreprise par le gouvernement et visant à ôter aux juges le droit de se prononcer sur «le caractère raisonnable» des décisions du gouvernement. »

Aujourd'hui, l'UJRE rappelle les positions qu'elle a toujours défendues :

- Cessez-le feu immédiat
- Libération des otages détenus par le Hamas
- Ouverture de Gaza à l'aide humanitaire
- Condamnation des actes terroristes du Hamas
- Condamnation de la politique du gouvernement Netanyahu
- Retour aux frontières de 1967 (fin de l'occupation et de la colonisation des territoires palestiniens : Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est)
- Reconnaissance d'un État de Palestine indépendant
- Reconnaissance par tous les États du droit de l'État d'Israël à sa sécurité

Comme la CPI, elle considère que la vie de tous les êtres humains a une valeur égale, à Gaza, en Cisjordanie, au Liban, en Israël et dans le monde. ■ **UJRE, 25/11/2024.**

* Les communiqués de la CPI sont consultables par ces liens : à l'encontre de **Mohammed Diab Ibrahim Al-Masri (Deif)** : <https://www.icc-cpi.int/fr/news/situation-dans-letat-de-palestine-la-chambre-preliminaire-i-de-la-cpi-delivre-un-mandat-d-arret> ; à l'encontre de **Benjamin Netanyahu** et **Yoav Gallant** : <https://www.icc-cpi.int/fr/news/situation-dans-letat-de-palestine-la-chambre-preliminaire-i-de-la-cpi-rejette-les-exceptions>.

UN GÉNOCIDE EN PALESTINE - SILENCE, ON TUE !

par **DOMINIQUE VIDAL**

Parmi les récits d'Auschwitz de mon père, le plus scabreux racontait une visite de la Croix-Rouge : annoncée aux déportés, préparée par une subite et très provisoire amélioration de l'ordinaire. Mais aucun déporté n'eut la possibilité de rencontrer le délégué. Mon père se demandait même s'il était vraiment venu. Pour l'adolescent que j'étais, cet événement était simplement devenu, comme on dit aujourd'hui, un *fake*. Jusqu'à ce jour de l'automne 2021, au théâtre de l'Atelier, où je vins écouter Samy Frey – toujours aussi charismatique – lire un texte intitulé *Un vivant qui passe*. Il s'agissait de l'entretien qu'eut le réalisateur Claude Lanzmann en 1979, pendant le tournage de *Shoah*, avec Maurice Rossel, délégué du Comité International de la Croix-Rouge pendant la Seconde Guerre mondiale à propos de ses visites à Auschwitz en 1943, puis l'année suivante à Theresienstadt (protectorat de Bohême-Moravie), évidemment avec l'assentiment des autorités allemandes [1] ...

Pour résumer, le principal responsable de la Croix-Rouge avait pu passer une journée dans la plus grande usine de mort nazie, y échanger avec les principaux SS en charge du génocide, ne rien deviner de celui-ci, et rentrer sans rien dire de cette visite. Pour appeler un chat un chat, après le passage de Rossel à Auschwitz comme avant, les opinions publiques ne savaient presque rien de la Shoah, bien qu'à l'apogée de cette industrie de la mort sans précédent. Conclusion à la Libération à l'époque : « *Plus jamais ça !* »

Plusieurs décennies ont passé, et avec elles de grands massacres génocidaires longtemps entourés, malgré les témoins étrangers, d'un silence coupable, du Cambodge au Rwanda en passant par la Bosnie... Arrive l'automne 2023, et voilà que le même silence entoure un autre génocide : celui des Gazaouis. Les chiffres, pourtant, ne permettent pas l'hésitation : la riposte à l'horreur terroriste du 7 octobre – 1039 Israéliens et étrangers assassinés dans des conditions épouvantables, et 250 pris en otages [2] – a pris des proportions que nul n'avait imaginées : près de 50 000 assassinés, dont plus de 45 000 à Gaza, près de 800 en Cisjordanie, et près de 4 000 au Liban [3].

Quant au caractère intentionnel de ces tueries, il suffit de relire les déclarations des dirigeants politiques et militaires israéliens, en premier lieu de l'ex-ministre israélien de la Défense et donc de l'offensive de Tsahal. Yoav Gallant n'y allait pas par quatre chemins : « *J'ai ordonné un siège complet de la bande de Gaza. Il n'y aura pas d'électricité, pas de nourriture, pas de carburant, tout est fermé* ». Et pour cause : « *Nous combattons des animaux et nous agissons en conséquence* [4] ». Comme tous les négationnistes, ceux du caractère génocidaire de la guerre à Gaza ne bougeront plus d'un millimètre, quoiqu'il arrive :



- les énormes proportions de femmes et d'enfants – 70 % - parmi les victimes ;

- les transferts incessants de population, du Nord vers le Sud de Gaza, puis du Sud vers le Nord, et finalement à nouveau du Nord vers le Nord, le pire fut le fréquent bombardement de zones présentées comme « *sûres* » ;

- les centaines de prisonniers capturés, dénudés, torturés, parfois à mort. Le cas le plus scandaleux est celui du directeur de l'hôpital al-Shifa de Gaza, Adnan al-Bursch, mort en « *interrogatoire* » ;

- au total, 1 000 membres du personnel humanitaire assassinés à Gaza et 500 au Liban ;

- autre profession ciblée : celle des journalistes, massivement assassinés à Gaza : près de 200 ;

- les dirigeants de Tsahal espéraient imposer ainsi le silence sur leurs crimes. C'était sans compter avec la publication des soldats sur leurs réseaux sociaux personnels : il a fallu plusieurs mois pour mettre fin à la publicité ainsi donnée aux pires exactions – jusqu'à des vidéos de viols de prisonniers palestiniens par des soldats ;

- la destruction totale par l'armée israélienne de 77 écoles de Gaza et les dégâts infligés à plus de 400 autres, privant ainsi 88 000 étudiants et près de 700 000 élèves d'accès à l'éducation depuis plus d'un an ; de même que la destruction de centaines d'immeubles et d'habitations, celle de mosquées, de centres médicaux, d'hôpitaux, de sites patrimoniaux, historiques, archéologiques et culturels ;

- la restriction des rentrées de camions porteurs de produits de première nécessité, souvent attaqués par des militants suprémacistes. Faut-il rappeler que la tentative d'affamer la population civile est considérée comme un « *crime de guerre* », voire « *contre l'humanité* » ?

« *Ce qui se passe à Gaza est un génocide, car Gaza n'existe plus. Le territoire a été totalement détruit. Le niveau et le rythme de tueries indiscriminées touchant un nombre énorme de personnes innocentes, y compris dans des lieux définis par Israël comme des zones sûres, la destruction de maisons, d'infrastructures, de presque tous les hôpitaux et universités, les déplacements de masse, la famine organisée, l'écrasement des élites et la déshumanisation étendue des Palestiniens dessinent l'image*

globale d'un génocide. » Ce jugement sévère est signé de l'historien israélien Amos Goldberg, professeur de l'Holocauste au Département d'histoire juive et du monde juif contemporain de l'université hébraïque de Jérusalem, et membre du *Van Leer Jerusalem Institute* ;

Même appréciation chez Rony Brauman [5] : « *Ces atrocités sont commises avec la complicité des pays qui se réclament du droit international, du droit humanitaire de la légalité internationale, c'est-à-dire les pays occidentaux, au premier rang desquels les États-*

Unis. Mais avec le concours actif de pays européens dont l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France. Nous sommes en train de devenir activement complices de ce carnage et de cette boucherie [6]. »

La liste pourrait hélas continuer longtemps, rendant choquante l'omerta des grands médias. Une chaîne comme France 2 aura réussi à se taire dans la plupart de ses journaux télévisés : les rares informations en provenance de la région étaient pour la plupart consacrées... au 7 octobre 2024. D'où cette question : 40 vies palestiniennes valent-elles moins qu'une vie israélienne ?

Pourtant, la définition du génocide par la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée le 9 décembre 1948 par l'ONU ne laisse aucun doute :

« **Article premier**

Les Parties contractantes confirment que le génocide, qu'il soit commis en temps de paix ou en temps de guerre, est un crime du droit des gens, qu'elles s'engagent à prévenir et à punir.

Article II

Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a) *Meurtre de membres du groupe ;*
- b) *Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;*
- c) *Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;*
- d) *Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;*
- e) *Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.* »

Rien ne saurait donc justifier le « *Silence on tue !* » de nos grands médias. ■ **27/11/2024**

[1] Ce dialogue fit l'objet d'un livre publié en 1997 *aux Mille et une nuits : Un vivant qui passe, sous-titré Auschwitz 1943 - Theresienstadt 1944*,

[2] Site du *Times of Israel*, 17/12/2023.

[3] Site d'OCHA (ONU).

[4] *Le Monde* 10/10/2023.

[5] *Le Monde*, 29/10/2024.

[6] *Franceinfo*, 08/02/2024.

FRANCE

« LA COLÈRE GRONDE DANS LE PAYS », AVERTIT LE NFP

(Suite de la Une)

par **PATRICK KAMENKA**

Mais face aux menaces de censure du PLF et du PLFSS 2025, Michel Barnier a reçu les groupes parlementaires à l'Assemblée nationale. Marine Le Pen, la première entendue à Matignon, a jugé « inévitable » de voter la motion de censure. Un changement de pied du parti d'extrême droite qui intervient alors que la dirigeante du RN risque une condamnation à 300 000 euros d'amende et à cinq ans de prison, assortie d'une peine de 5 ans d'inéligibilité si les juges suivent les réquisitions du Parquet dans l'affaire des assistants parlementaires au Parlement européen.

Afin de tenter de sauver son gouvernement, Michel Barnier a cédé sans coup férir aux injonctions du RN en rabotant le panier de soins de l'Aide médicale d'Etat (AME), dont bénéficient les sans-papiers, en suspendant la hausse des taxes sur l'électricité (mesure que le NFP avait exigée), en promettant une réflexion sur le vote à la proportionnelle dans le cadre des élections législatives. Il s'est aussi prononcé pour une réduction des hausses de cotisations patronales et pour réformer l'AME...

Réagissant à ces graves reculs, le sénateur communiste Ian Brossat a fustigé l'attitude de Michel Barnier : « C'est un gouvernement aux abois condamné à faire des œillades à l'extrême droite ». Face aux coups portés contre l'AME, le porte-parole du PCF a dénoncé « le scandale » de cette décision jugeant que c'était « une fausse économie uniquement pensée pour faire plaisir au RN dont les conséquences sanitaires seront terribles » (l'Humanité 29/11).

L'obstruction systématique des partis de la Macronie à l'Assemblée nationale pour empêcher par tous les moyens le vote d'une réforme de la loi sur les retraites dans le cadre de la niche parlementaire de la France Insoumise (LFI) a fait bondir la numéro un de la CGT : « C'est antidémocratique et ça risque de nourrir l'antiparlementarisme, pour le plus grand bonheur de Marine Le Pen », a-t-elle déclaré. « C'est très grave et ça laissera des traces. La politique n'est pas un



jeu. » a commenté Sophie Binet, citée par Le Monde. Au-delà des débats parlementaires, comme le souligne la tribune du NFP, un mécontentement tous azimuts grandit dans le pays en réponse aux politiques du tandem Macron-Barnier. Face à l'avalanche de plans sociaux et aux séries d'annonces de fermeture d'entreprises grandes et petites : de Michelin à Auchan, de Valeo à Vencorex, de Sanofi à MA France, qui entraînent des milliers de suppressions d'emplois -on parle de 300.000 emplois menacés-, la secrétaire générale de la CGT Sophie Binet a dénoncé « une violente saignée industrielle ». La CGT appelle à un moratoire sur les licenciements, et s'en prend aux causes de cette saignée qui pour la centrale syndicale de Montreuil résident dans la volonté des entreprises « d'augmenter les marges » et de « distribuer toujours plus de profits aux actionnaires ».

Le bilan d'Emmanuel Macron et sa politique de l'offre sont accablants et en échec : les milliards d'euros de cadeaux fiscaux sans contrepartie ont en effet conduit des entreprises comme Auchan et Michelin « gavés de crédits d'impôts et toujours bénéficiaires » à « des saignées d'emplois d'opportunité, tout en continuant de rémunérer grassement leurs actionnaires », s'indigne l'éditorial de l'Humanité (17/11). Pour Michelin, les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2024, ce sont 1,464 milliards d'euros qui ont été distribués aux actionnaires, alors que le groupe, numéro Un mondial du pneumatique, a annoncé 1 254 licenciements sur les sites

de Cholet et de Vannes et sur d'autres, hors de l'hexagone. En 2023, Michelin avait obtenu 43 millions d'euros de crédit impôt recherche, une situation qui a conduit les députés du NFP à demander une commission d'enquête parlementaire.

De leur côté, les cheminots se mobilisent contre la privatisation du Fret à la SNCF. Après une première journée d'action le 21 novembre, un mouvement reconductible est prévu à compter du 12 décembre, les syndicats CGT, Unsa, SUD et CFDT appelant à un moratoire sur la liquidation du transporteur ferroviaire de marchandises.

Dans le même temps, les syndicats agricoles se sont mobilisés contre le traité de libre-échange UE-Mercosur, le Modef et la Confédération paysanne prônant, au-delà, un modèle agricole durable. Entretemps, l'Assemblée nationale a rejeté une résolution, à la quasi-unanimité, pour dire non à ce traité.

Grogne également lors du congrès de l'Association des maires de France (AMF), les élus rejetant les mesures d'économie de 5 à 10 milliards que veut imposer Matignon aux collectivités locales. Une telle purge mettrait en danger le rôle des communes dans l'action sociale dont bénéficient en priorité les plus démunis.

Quoiqu'il en soit du sort du budget, face au scandale des licenciements boursiers et aux mesures antisociales du gouvernement Barnier, la CGT a d'ores et déjà lancé un appel aux salariés à se mobiliser le **12 décembre** « pour défendre l'industrie française, les emplois et exiger que les richesses bénéficient à celles et ceux qui les ont produites ! ».

Le vote du budget de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale le 2 décembre pourrait être l'occasion pour Michel Barnier d'utiliser l'article 49.3 de la Constitution afin de faire adopter son projet. Auquel cas devrait s'en suivre une motion de censure du NFP et du RN (sauf revirement de dernière minute) qui conduirait au renversement du gouvernement. ■ 30/11/2025

À LIRE

LES «FILLES» DE LA MOI

« Elles avaient entre 16 et 22 ans, elles étaient pour la plupart issues de familles immigrées, beaucoup étaient juives. Elles militaient dans les organisations de jeunesse de la MOI, l'Union de la jeunesse juive, le secteur « jeunes » du Mouvement national contre le racisme... Elles diffusaient des tracts, collectaient de l'argent, collaient des papillons sur les murs, participaient à la fabrication de faux papiers, assuraient des liaisons entre les organisations de résistance. Certaines allèrent même jusqu'à s'engager dans l'organisation armée des Francs-tireurs et partisans. La guerre terminée, la nation et les hommes qui la représentaient les oublièrent et ce ne fut que longtemps après la fin du conflit que l'on commença à reconnaître leur courage et leur mérite. Aujourd'hui encore, fort peu de rues de nos villes portent leurs noms. »

En janvier dernier (voir PNM n° 412), nous vous informions que notre ami **Claude Collin**, historien, préparait un ouvrage sur la participation à la résistance iséroise des « filles »* de la MOI. Son article,

Les filles de la MOI dans la Résistance à Grenoble et en Isère, vient de paraître aux Presses Universitaires de France dans la rubrique Témoignages de la revue *Guerres mondiales et conflits contemporains* (n° 295 / 2024-3) que vous pouvez vous procurer en librairie. Vous pouvez aussi nous faire la demande de l'article, l'auteur étant prêt à l'envoyer intégralement (16 pages en version numérique) à ceux qui lui en feraient la demande. Nous assurerons la liaison (secretariat@ujre.fr). ■ UJRE/PNM

* Liste de noms de femmes et de filles investies dans des organisations de la MOI à Grenoble et en Isère : Colette Audry, Annie Becker, épouse Besse, puis Kriegel, Simone Devouassoux, Jeanne Guillaud, épouse Steinberg/Piermont, nom de plume « Catherine Claude », Camille ?, épouse de Jean Halpern, Lieba Hauben ("Lily"), épouse de Victor Ruger, Marguerite Holman, veuve de Charles Wolmark, épouse Krzentowski, Jeannine Kanapa, épouse Vanier, Anna Lazarovts, Irène Mendelson, épouse Potklebnik, puis Littman, Hélène Wajcman/Waitzman, épouse Villevieille, Anna Wigdorowicz, épouse de Maurice Bursztyn.



À VOIR

LA HAÏNE – JUSQU'ICI RIEN N'A CHANGÉ

En 1995, Mathieu Kassovitz portait les banlieues à l'écran, pour la première fois, par son film culte

La Haine, qui traitait des bavures policières. Aujourd'hui, presque 30 ans plus tard, il en souligne le caractère éminemment actuel et le revisite en portant à la scène l'histoire de ces 3 jeunes confrontés aux difficultés économiques, sociales et politiques, à la condition des femmes, histoire qui en parallèle est une ode à l'amour, à la solidarité et à l'amitié.

Le public plonge dans un spectacle ancré dans l'actualité, qui fait dialoguer la scène et l'écran au moyen de 15 tableaux inspirés du film, repensés par Mathieu Kassovitz et diffusés sur un système de projections couplé avec les décors. Ce spectacle vivant*, qui mêle danse, cinéma, rap et théâtre, est porté par une musique originale qui fait le lien entre les années 90 et aujourd'hui.

* Spectacle donné à La Seine Musicale (Boulogne-Billancourt) jusqu'au 5 janvier prochain, puis en tournée dans toute la France. Direction artistique de Mathieu Kassovitz, mise en scène de Mathieu Kassovitz et Serge Denoncourt, chorégraphies d'Emilie Capel et Yaman Okur, musique de Cut Killer et Proof, comédiens : Alexander Ferrario, Samy Belkessa, Alivor. ■



UNE JEUNESSE AU SECRET [1] d'ANNE GOROUBEN

lu par **BÉATRICE COURRAUD**

Faisant suite au « 100, boulevard du Montparnasse » [2] consacré à sa petite enfance, **Anne Gorouben**, artiste plasticienne, récidive avec « *Une jeunesse au secret* », un Cahier dessiné sous forme autobiographique, composé d'une écriture simple et pudique et de 152 dessins à la mine de plomb. Elle tisse de nouveau les fils et entrelacs d'une enfance et d'une adolescence sous influence qui tourne inlassablement autour de la question des origines, du *khurbn*, « destruction » en yiddish, et du silence familial qui a régné après-guerre sur l'ensemble de sa famille. Ce non-dit, l'artiste va réussir à le déchiffrer, à le dévoiler, à traverser le mur des résistances, le mur des apparences, cela, dans la solitude, souvent dans la colère et la révolte, beaucoup dans la souffrance. Mais dans ce récit, il y aura des échappées belles hors la sphère familiale et donc, hors d'un monde étouffant, avec des touches d'humour typiquement yiddish.

« Mon grand-père nous promettait chaque année une chèvre pour Noël, ou un âne, que nous n'avons jamais reçus. Il nous racontait des bobards, par exemple, qu'il était entré dans le poste de télévision un jour de catch et qu'il avait gagné le combat. Il nous appelait gentiment Schmendrick – c'est-à-dire « idiot » ou « maladroit » en yiddish. Dans sa bouche, c'était un mot affectueux que finalement personne ne nous a jamais traduit. » (p.70)

Anne Gorouben est née en 1959 de parents juifs cachés



En remontant la rue vers la mer © Les Cahiers dessinés

pendant la guerre. Ses grands-parents sont d'Ukraine, Odessa, côté paternel, et de Pologne côté maternel. Son grand-père maternel est plus précisément de Żyrardów, près de Varsovie, et survivant d'Auschwitz.

Ce passé va hanter Anne Gorouben, d'autant plus qu'il sera tu. Les parents ne parleront jamais de leur enfance d'enfants cachés. Le grand-père ne parlera jamais de sa déportation à Auschwitz. Le

numéro qu'il porte au bras, aucun des enfants ne le retiendra. Peu de signes d'appartenance à la judéité dans cette famille athée et communiste. Ce silence convient. Il permet de ne pas aborder les questions douloureuses. Mais ces questions, c'est Anne qui les posera, et cela de façon insistante, obsessionnelle, si bien que...

« Un jour, mon père a explosé : 'Tu t'inventes des histoires ! Qu'est-ce qui te prouve que tu es juive ?' » (p.148)

Nous pénétrons dans « *Une famille au secret* » sans savoir ce que et qui nous allons rencontrer, et ce qui

nous attend, et soudain, les dessins nous percutent et les mots, peu à peu, cheminent dans notre conscience dans une forme de re/connaissance vers des lieux qui nous sont familiers, une langue qui nous mène imperceptiblement vers celle de Kafka, de son *Journal*, qu'Anne Gorouben a dessiné et dont elle se sent si intimement proche [3] dans ses noirceurs et ses illuminations. Nous les voyons se croiser sur la grande scène du monde où la « lampe servante » éclaire les fantômes du passé lorsque les acteurs disparaissent derrière le rideau rouge après un ultime salut.

À mesure que nous entrons dans l'univers de ce Cahier dessiné, à mesure que les mots nous pénètrent, que l'œil glisse vers les images en noir et blanc, où dehors et dedans constituent un danger ou une menace – des scènes oniriques dans un espace qui ouvre à la fois sur le rêve et le cauchemar –, nous ressentons une émotion grandissante comme si nous étions nous-mêmes cette enfant et cette jeune fille aux prises avec le secret des autres, avec ses angoisses et ses terreurs. Ce climat rend l'enfant et l'adolescente vulnérable, malade, suicidaire, révoltée, et arcbutée à son unique bouée de sauvetage qu'est son amour pour la peinture et un désir irrésistible de dessiner.

« Regarder le mot émotion é-motion. L'émotion vous fait sortir de vous, donc, en sortant de vous, vous avez du coup la possibilité d'être en distance vis-à-vis de vous-même, d'où la difficulté d'un récit qui soit celui, sans nier l'émotion, d'une expérience, et d'une leçon au-delà (...), dit l'historien d'art Georges Didi-Huberman.

Et c'est cet au-delà, vers lequel tend avec succès le « travail de mémoire » de ce magnifique ouvrage.

La petite fille tiendra la mauvaise place entre une sœur aînée et un frère cadet, une position inconfortable de puîné avec une mère, orthophoniste, qui à la fois la cajole et la dénigre et un père, pédiatre renommé, père rigide et sévère et souvent injuste ou maladroit avec elle. Mais l'amour existe dans la famille Gorouben. Son père ne lui désigne pas les étoiles dans le ciel comme le fera le père d'une de ses amies lors d'une promenade – cf. dessin face p. 80, d'une grande beauté onirique – mais il lui propose le dimanche de l'accompagner dans ses tournées chez ses clients, mais il s'intéresse de près à ses études. Sa mère la prendra dans ses bras pour la consoler d'un chagrin, la couvrira de cadeaux. Tous deux l'encouragent dans sa vocation de dessinatrice.

De « *Ce combat dans les ténèbres* » surgira la lumière. ■

[1] *Une jeunesse au secret*, Éd. Les Cahiers dessinés, 2024, 320 p. 38 euros.

[2] *100, boulevard du Montparnasse*, Éd. Les Cahiers dessinés, Buchet-Chastel, 2011.

[3] *Mon Kafka*, Éd. Encre marine/Les Belles Lettres, 2015.

Anne Gorouben est diplômée de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (atelier de Zao Wou Ki), elle pratique d'abord la peinture avant de se consacrer entièrement au dessin. Son œuvre s'inspire de ses séjours dans différentes villes : Berlin, Dresde, Prague, (*Le poids des silences*, 1989-1993), La Rochelle (*Infinis*, 1995-1995), Odessa (*La maison Odessa*, 1995-1998), New York ou encore Marseille, puis de rencontres à Calais (*Dans la Jungle des hommes, portraits des habitants de la Jungle de Calais*, 2015-2016) ou dans la rue avec les sans-abri (*Des hommes qui dorment*, 2018), enfin à des sujets comme l'enfance (*Seigneur, sauve les petits enfants !* 2020-2021) ou Marilyn Monroe (*Nous, Marilyn*, 2019-2021). En 2003, elle a présenté un hommage à Paul Celan au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme de Paris ; dès lors, les figures de grands poètes et écrivains, notamment Franz Kafka, participent de son œuvre. Elle accumule les carnets, bruisant de bribes de vie saisies dans les cafés, ses lieux de création privilégiés, après l'atelier.



À VOIR

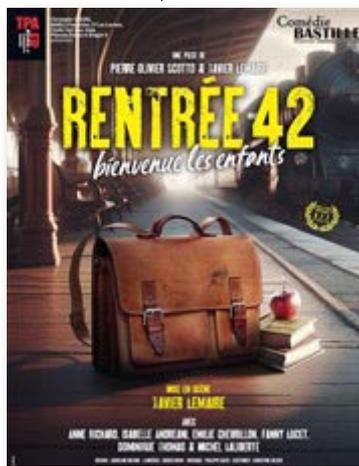
RENTREE 1942.

« BIENVENUE, LES ENFANTS »

Une classe primaire du 11^e arrondissement de Paris, le 1^{er} octobre 1942. Une directrice en pantalons (tiens ?) s'affaire aux côtés du concierge manchot, médaillé de 1914-1918. Sur le tableau, elle écrit à la craie : « 1^{er} octobre 1942. Bienvenue les enfants ! » Pénurie d'encre, de papier. Arrive la première institutrice, jeune diplômée, offrant à sa supérieure une tablette de chocolat : son père a repris la chocolaterie d'un certain monsieur Feldman. Une autre, communiste revendiquée, se dispute vite avec la première avant l'arrivée de la dernière, provinciale au panier bien garni, après des vacances à la ferme.

La directrice prend son équipe en main avant le grand jour. Plus de lignes en punitions, puisque pas d'encre. Elle inscrit « Travail, famille, patrie » au tableau surplombé par le portrait de Pétain. Il va falloir enseigner le sport, puisque « mens sana in corpore sano ». Citation de « Juvénal, et non pas du Maréchal », précise la directrice. Et le tricot. Ah, le tricot ! La provinciale et la novice se désolent : la majorité des élèves sont étrangères ! « Neutralité, discrétion », prône la directrice... Il faudra faire chanter *Maréchal nous voilà* tous les jours. Discussion. Ce ne sera qu'une fois par semaine, est-il concédé...

Rentrée scolaire. Sous la fameuse devise, la date.



« 2 octobre 1942. Bienvenue, les enfants ! » Attente. Une angoisse monte : seules 17 élèves attendent dans la cour. 106 petites filles ont disparu. La rafle des 16 et 17 juillet a fait son œuvre*.

Un spectacle inspiré par les plaques, apposées sur toutes les écoles de Paris**, et une question. Que serait une école sans tous ses élèves ? Une mise en bouche à vivre en famille, appelant un retour à l'Histoire. La comédie sur fond dramatique, fort bien menée et interprétée, semble

quelque peu légère : tout le monde se révélera résistant, sauf l'inspecteur, fervent collabo, qui en prend pour son grade.

La pièce de Pierre-Olivier Scotto mise en scène par Xavier Lemaire est à découvrir à la Comédie Bastille, 5 rue Nicolas Appert Paris 11^e jusqu'au 4 janvier. ■ HA

[1] Dès 1941, Paris connaissait les premières arrestations massives de Juifs par la police française. Le 6 juin 1942, l'étoile de David est imposée aux enfants dès six ans. Bientôt, ils seront interdits de square, de piscine, de colonies de vacances. Officiellement prévue dès l'âge de deux ans, la rafle des 16 et 17 juillet est la première à toucher les enfants : 4 115 sur 13 152 personnes. Après le 20^e arrondissement, le 11^e est le plus frappé. Début septembre, 4 000 enfants dont 630 raflés dans le 11^e sont conduits à Auschwitz.

[2] Une initiative de l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés (AMJED). Voir l'exposition, *Sur les traces des enfants juifs du 11^e arrondissement*, réalisée par l'AMJED 11^e, sur le site <https://amjed11e.wordpress.com/exposition-amjed>.

LA CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE G.G. LEMAIRE

FRANZ KAFKA : LE FILM DES DERNIERS MOIS DE SA VIE

De Franz Kafka, hélas, nous avons hérité de trop nombreux poncifs, qui ont la vie dure. On en a fait un être chétif – alors qu’il a été un sportif (canotage, nage, marche dans les montagnes avec des connaissances, et même l’équitation pendant peu de temps) –, solitaire – alors qu’il avait de nombreux amis, à commencer par Max Brod, le plus proche, les membres du cercle du Café Arco et bien d’autres –, furtif, rasant les murs de Prague comme une ombre. Et ainsi de suite. Il avait une vie sociale qui n’était pas négligeable, fréquentait les cinémas, les théâtres, les cabarets, même les maisons de tolérance, assistait à des conférences ou des réunions politiques. Il a eu des relations avec des femmes plus qu’on n’imagine, à commencer par une petite voisine –, cette relation lui ayant laissé une blessure qu’il n’a jamais expliquée.

Tout cela peut être lu dans son *Journal* et sa correspondance. Il lisait beaucoup et sa bibliothèque a été intégralement reconstituée par un admirateur allemand qui en a fait don à la communauté juive de Prague. La part la plus curieuse de ses agissements est sa littérature : il avait du mal à écrire dans la demeure familiale, à cause des nuisances sonores provoquées par une famille nombreuse (son père, sa mère, ses trois sœurs et la domesticité). Il a trouvé la paix pour un bref laps dans la mythique ruelle d’or (non pas le logis des alchimistes, comme on aime à le raconter, mais des orfèvres qu’avait délogés une crue de la Vlatva) située en haut du Château.

Il a longtemps cherché un appartement tranquille et quand il l’a enfin trouvé, clef en main, il est frappé par les signes avant-coureurs de la tuberculose et doit réin-

tégrer le logis de ses parents. En conclusion, Kafka ne ressemblait pas au héros malheureux de *La Métamorphose*, ni au Josef K. du *Procès*, même si l’on peut y déceler ses hantises et sa conviction d’être si différent de ceux qui l’entouraient ou bien qu’il rencontra.

Il est rare qu’un film parvienne à restituer une biographie qui soit fidèle. *The Glory of Life* réalisé par Judith Kaufmann et Georg Mass (c’est ce dernier qui a écrit le scénario avec Michael Guttman d’après le livre *Die Herrlichkeit des Lebens* de Michale Kumpfmüller) relate l’ultime phase de l’existence de l’écrivain pragois. Tout commence à Müritz, une petite station balnéaire au bord de la mer baltique, pendant l’été 1923. Kafka y séjourne avec sa sœur Elli, son mari et leurs deux enfants. Il écrit à Max Brod qu’il est allé visiter la colonie de vacances de pionnières juives de Berlin. Il y fait la connaissance de la jeune Tile Rössler (qui deviendra plus tard une danseuse connue en Israël) – cet épisode n’apparaît pas dans le film – et puis rencontre Dora Diamant, qui travaille aux cuisines. Elle a dix-neuf ans. Un lien amoureux ne tarde pas à se nouer entre eux. Ils vont ensuite s’installer à Berlin, où a lieu le célèbre épisode de la poupée perdue par une petite fille (Kafka lui promet que sa poupée lui écrira souvent, et il rédige ces lettres imaginaires pour consoler l’enfant).

Le réalisateur ne s’est pas perdu dans les détails biographiques, mais n’a pas jugé bon de reconstruire l’histoire. Il est demeuré fidèle à ces mois difficiles mais heureux qui se terminent par le retour de Kafka à Prague, et à sa permanence dans un sanatorium situé non loin de Vienne où il vivra ses derniers jours. Tout

est traité avec beaucoup de finesse et sans pathos. C’est une belle affaire amoureuse qui est dépeinte sans jamais verser dans une dimension tragique.

Ce qui s’est joué entre cet homme de quarante-et-un ans et cette toute jeune femme qui n’a pas encore atteint ses vingt ans, dans un contexte critique (les difficultés financières, le froid et bien sûr la maladie de plus en plus prégnante), est le seul et unique sujet de ce long métrage qui est d’une très grande beauté.

L’acteur Sabin Tambrera ne ressemble pas à l’auteur du *Château*, mais il a une physionomie assez comparable. Dora Diamant est superbement interprétée par Henriette Confurius, là encore sans miser sur la ressemblance physique. Elle est parvenue à rendre avec une grande finesse la passion qu’elle éprouve auprès de cet homme désormais condamné, ce qu’elle ne parvient pas à croire.

Il est rare qu’un film ait pu rendre avec justesse la vie d’un auteur. Je ne conserve que le souvenir d’une vie de Fédor Dostoïevski, une série télévisée russe d’une grande qualité. Même les plus grands auteurs se sont cassés les dents sur cette question. Ou alors ont inventé une épopée fantastique comme Abel Gance et son extraordinaire *Napoléon*. Les principaux pièges sont la glorification et le sentimentalisme. Rien de tout cela dans l’œuvre de Georg Mass et de Judith Kaufmann.

C’est une magnifique traduction cinématographique qui est un petit chef-d’œuvre de sensibilité et d’intelligence qui rend justice à qui a été Franz Kafka et à son ultime amour. ■



Théâtre LA CHRONIQUE DE KAROLINA WOLFZAHN

FINI DE RIRE, ON FERME !

« Le succès a beaucoup de pères, l’échec est orphelin ». Cette citation ouvrirait un des livres de cet artiste très spécial, unique en son genre, *De qui tu tiens ce don-là, Popeck*.

Comédien au départ, ses amis Charles Denner et Philippe Avron, après un sketch improvisé en dix minutes à l’entracte du théâtre de l’Atelier, et applaudi par le Tout-Paris, le poussent à devenir le petit juif en redingote noire. Ronchon, naïf, vendeur de caleçons molletonnés (un de ses nombreux métiers alimentaires), la tête dans les étoiles, à l’accent yiddish tellement authentique qu’on ne devine pas l’homme courtois parlant français à la perfection, débordant de tendresse pour tous ses fidèles spectateurs, grands-parents et petit-fils. Et ils attendent tous le fameux « *On n’est pas des sauvages tout de même* ».

« *Je ne connais qu’une chose, que je fais bien, mon métier. La scène est dans mes tripes, je savais que j’avais un don, mais je ne pensais pas faire le Casino de Paris, l’Olympia, le Palais des Congrès, les grandes scènes de Belgique, de Suisse, du Québec et bien d’autres... C’est comme le Golem que j’aurais en moi, qui a bouffé le comédien Jean Herbert, le pseudo de mon nom Judka Herpstu* ».

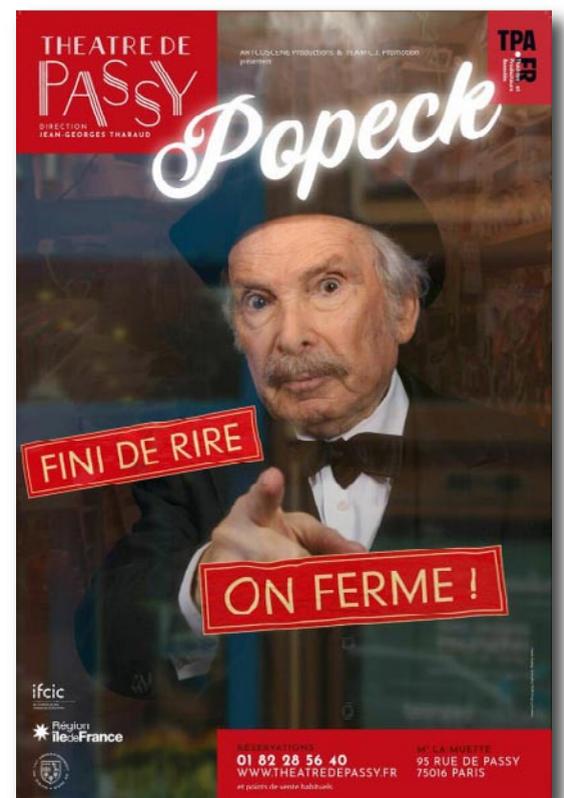
À l’armée, les juifs avaient trois jours de permission pour Kippour, à l’appel, il s’est retrouvé dans les douze juifs, à cause de ses cheveux longs et de ce jour a fait partie du bloc des juifs. Son père, naturalisé en 1910, n’était pas religieux, mais on ne mangeait pas de jambon. Il a sauvé son fils en le confiant à l’OSE. Popeck n’oublie pas l’OSE, il est concerné par le judaïsme, n’est pas pratiquant, mais respecte la religion. Il fait rire aux larmes, cite Cyrano « *Je ne suis peut-être pas arrivé très haut, mais j’y suis arrivé seul* » ou « *Je peux parler de tout, mais pas avec n’importe qui, la politique me dégoûte* »

Du public se dégage une empathie, une amitié rare, ses sketches ne vieillissent pas, mais pour le plaisir encore plus grand, Popeck nous offre un nouveau répertoire, la salle rit et applaudit avec tendresse, ce type est leur ami. « *Dès que je suis en scène, tout part bien, la première phrase doit faire rire, mais vous ne m’enlèverez pas de l’idée que Dieu est antisémite, pourquoi ne trouve-t-il pas un autre bouc émissaire ?* »

Woody Allen à la question « *Et vous êtes juif ?* » de Ruquier répond « *Ça dépend pourquoi* ».

« *Je sais au fond de moi que le drame est inscrit au cœur de mon destin d’amuseur en chapeau et redingote. Ce drame, bien sûr c’est celui de me mère Esther* ». ■

Fin de rire, on ferme ! Le dernier tour de piste de Popeck, à ne surtout pas manquer ! au Théâtre de Passy, 95 rue de Passy, Paris 16°, durée 1h25, tous les dimanches de décembre et le 1er janvier, à 19:15, résa : 01 82 28 56 40.



Cinéma LA CHRONIQUE de LAURA LAUFER

No other land

Le premier film est un documentaire tourné sur cinq ans par quatre jeunes réalisateurs : Basel Adra, Yuval Abraham, Hamdam Balal et Rachel Szor. C'est **Basel Adra**, jeune militant palestinien qui s'est saisi en premier de la caméra, afin de témoigner de ses conditions de vie sous la colonisation avec l'expulsion de sa communauté vivant en Cisjordanie à **Masafer Yatta**. L'occupant israélien n'a cessé d'y détruire progressivement sa terre natale, par l'action des colons et de l'armée israélienne. Au cours de ce tournage, Basel Adra s'est lié d'amitié avec **Yuval**, un jeune journaliste

israélien venu exprimer sa solidarité contre l'occupation et la colonisation. Cette amitié constitue l'une des forces du film, montrant les moments de répit et de bonheur simple que les deux jeunes hommes partagent. Le film montre la résistance de familles palestiniennes aux destructions de leur maison. À Masafer Yatta, la population a fait recours devant la justice de la spoliation-destruction de ses terres. Après vingt ans de procédure, en 2022, la Cour suprême a rejeté leur recours : ordonnant que 1 300 palestiniens soient expulsés de huit villages. Tout doit y

être détruit : maisons, école, terrain de jeu... y compris l'accès à l'eau : ainsi l'armée bouchant un puits avec du ciment ou détruisant à la tronçonneuse les systèmes d'irrigation. Une génération de jeunes palestiniens qui n'a connu que l'occupation israélienne a aujourd'hui le courage de prendre la caméra pour témoigner. Malgré ses maladrotes de montage et de construction, le film a été primé à Berlin. C'est aussi le courage des protagonistes qui compte ici. Plusieurs fois arrêté, Basa Adra a filmé au péril de sa vie. Il faut voir ce film comme une arme de résistance. La colonisation de la terre de Palestine commence au printemps 1948 avec la Nakba ; si l'ONU reconnaît en 1967,



le fait colonial israélien, c'est pour exiger le retrait d'Israël des territoires occupés durant la guerre des Six-Jours et proposer l'échange de la terre contre la paix. Le peuple palestinien mène une légitime guerre de libération nationale de son territoire occupé. Il n'a jamais renoncé à la résistance et n'y renoncera pas. ■



Le Plaisir, Madame de, Sans lendemain de Max Ophuls

Trois films en version restaurée, dont deux chefs-d'œuvre. **Le plaisir** s'inspire de trois nouvelles de Guy de Maupassant *Le masque*, *La maison Tellier* et *Le modèle*. Il s'agit d'un triptyque où le narrateur (Maupassant, ici Jean Servais), en parfaite harmonie avec tous les éléments de la mise en scène sert l'évolution dramatique. Comme dans *Madame de*, l'action commence dans la plus grande frivolité et finit dans la gravité où Ophuls arrache le masque et l'ornement que la société impose aux hommes – et surtout aux femmes, premières victimes de l'ordre social – et nous entraîne au plus profond des pas-

sions et de la nature intime de ses personnages dans leur être mis à nu. Ce mensonge de l'apparence qu'impose l'hypocrisie sociale sera aussi le sujet de *Sans lendemain*, même si le drame s'y mue en mélodrame peu convaincant dans sa deuxième partie. L'écriture d'Ophuls est reconnaissable et unique par l'exaltation de son mouvement, où la caméra virevolte et fait même des arabesques – comme ses personnages – mais tout ce mouvement peu à peu décroît, et immobile à la fin, s'arrête, comme la mort à la fin de la vie. L'écriture d'Ophuls, tout à la fois baroque et classique, nous révèle le destin tragique de ses héroïnes, des femmes amoureuses en quête du bonheur et du plaisir, et qui devront apprendre à renoncer et à tout perdre en se perdant elles-mêmes. Ophuls filme le sublime de

la passion, jusqu'à son vertige, où les femmes risquent tout. Le désir les emporte dans le tourbillon du plaisir, frénésie d'un mouvement qui s'élève puis retombe et les laisse mises à nu, dépouillées et bientôt anéanties. Leur chute est due à l'égoïsme des hommes attachés à l'ordre social, ses conventions, son apparence. **Madame de...** brille au panthéon du cinéma comme son plus beau diamant noir : nous voyons Louise, après l'apothéose, descendre du piédestal et s'éteindre lentement, autant qu'elle aura brillé. Le dernier scintillement du film viendra de ses boucles d'oreilles vendues, rachetées, données comme reliques adorées d'un amour gisant, devenu offrande à la Vierge pour dire une messe. Après avoir brillé dans le monde par la splendeur de l'amour, *Madame de* s'éteint, puis s'efface.

Sous la direction d'Ophuls qui, directeur du *Burgtheater* de Vienne, avait monté des centaines de pièces, les acteurs ont souvent donné le meilleur d'eux-mêmes : Edwige Feuillère est magnifique dans *Sans lendemain*, comme Danielle Darrieux, Jean Gabin, Daniel Gélin et Simone Simon dans *Le plaisir*. Quant à Danielle Darrieux Charles Boyer et Vittorio De Sica, dans *Madame de*, ils sont au sommet de leur art. ■

Ndlr C'est à dessein que le cinéaste n'écrit pas d'umlaut sur le "u" de son nom, comme trop de dictionnaires le font. À l'arrivée des nazis, venu en France, il met un point d'honneur à faire dé-germaniser son nom. Il demande qu'on enlève le tréma de son nom aux génériques des films, ce qui n'est pas toujours fait. Juif allemand, Ophuls devient français en 1938 avant de s'exiler aux USA. Il revient vivre en France après la guerre.

DOS YIDISH VINKL - דאס יידיש ווינקל

Le yiddish et la politesse



Mais oui, nous savons aussi être poli dans cette langue connue pour ses exclamations, imprécations, interjections et franc-parler. Comme en français, on tutoie les proches, on vouvoie les personnes qui nous sont peu familières.

Vos makhstu ? = וואָס מאַכסטוּ = comment vas-tu ? pour un ami.
Vos makht ir ? = וואָס מאַכט איר = comment allez-vous ? pour une connaissance.

Pourtant, il est une situation, unique dans la langue, où l'on se sert de la troisième personne du singulier pour s'adresser directement à une personne inconnue. Coutume liée à la **alter heyim** = אַלטער היים, au **vieux pays**, au **Yiddishland** où nos anciens vivaient dans un environnement souvent hostile, tant ils avaient, au cours des siècles, souffert d'un antisémitisme parfois violent.

Ainsi, lorsque dans un **shtetl**, שטעטל, arrivait un étranger, une personne inconnue certes, mais dont on savait, sans se tromper, qu'elle était juive, il était important de lui indiquer qu'il arrivait chez les siens, des gens qui seraient prêts à lui venir en aide et ne lui seraient pas hostiles. Dans ces conditions de vie d'alors, c'était là, chose plus importante que de demander le nom et l'identité du visiteur.

Comment pouvaient-ils ainsi se reconnaître ? À leur tenue vestimentaire évidemment et leur allure générale. Un **yid**, ייד, portait la barbe, **a bord**, באָרד, des papillotes, **paves**, פאַות, un petit chapeau, **a hitl**, היטל, ou une calotte, **a yarmulke**, יאַרמולקע, **a**, un long manteau, **a kapote**, קאַפּאָטע, etc.

Ainsi, lorsqu'on le voyait arriver, ce visiteur-là, on le saluait ainsi : **fun vanen kumt a yid ?** = פֿון וואָנען קומט אַ ייד = littéralement : d'où vient le Juif ? Formule intraduisible et qui serait « en français » non comprise, interprétée comme une discrimination...

On ne pourrait traduire (dans un roman, par exemple) que par « D'où venez-

vous donc, Monsieur ? » tout en perdant cet arrière-plan culturel et historique, si important pour les concernés.

La personne ainsi apostrophée se sentait reconnue, on s'intéressait à sa communauté d'origine. Il savait que la question suivante concernerait les raisons de sa venue, pour lui proposer une aide, hébergement, restauration, renseignement. Ce qui pourrait être perçu, en français, aujourd'hui, comme une attitude grossière était, au contraire, respectueuse et solidaire. Plus tard, on pouvait passer au vouvoiement, en s'adressant au même visiteur, en lui donnant du **reb yid** = רב די יוד = *Monsieur le Juif*...

Dans la vie courante, une expression de politesse adaptée à chaque situation.

On vous a présenté quelqu'un, **zeyer ongenem**, זייער אָנגענעם = « très agréable », **enchanté** !

Demander un service, **zayt azoy gut**, זײַט אַזױ גוט = « soyez gentil » = **s'il vous plaît**.

Remercier : **a sheynem dank, a groysn dank** = אַ גרויסן דאַנק, אַ שײנעם דאַנק = **merci beaucoup, merci bien**.

Et de répondre : **nishto far vos** = נישטאַ פֿאַר וואָס = **de rien, il n'y a pas de quoi** !

Et si un jour arrivait chez vous un **hôte de marque**, on savait lui manifester respect et estime. Il était nommé **khoshever gast** à qui on offrait la place d'honneur, **opgebn dem oybnon**, אָפּגעבן דעם אױבנאָן, cette chaise à table, un peu plus haute, réservée dans les familles traditionnelles au père, **pater familiae**. **Oy a brokh** ! אוי אַ בראַך ! **Bon sang** ! La féministe en moi a réagi !

Lomir zikh trefn in a khoyses arum oyf undzer yidish vinkl.

Retrouvons-nous dans un mois dans notre coin du yiddish. ■ **Regina Fiderer**

L'ÉCOLE DE PÉTAÏN, UNE PAGE D'HISTOIRE ?

par HÉLÈNE AMBLARD

(Suite de la Une)

La loi du 17 juillet 1940 est claire : « Nul ne peut être employé dans les administrations s'il ne possède la nationalité française à titre originaire comme étant né de père français. » Seront exclus de leurs fonctions « tous ceux qui dans les dernières années se sont livrés à des agitations politiques contraires aux intérêts de la France et qui persévèrent dans leur action. » À dater du 13 août, « Toute association, tout regroupement de fait, dont l'activité s'exerce, même partiellement, de façon clandestine ou secrète, sont dissous de plein droit. » Les syndicats professionnels et les associations laïques sont donc interdits, leurs biens spoliés.

La loi du 3 octobre 1940 interdit aux Juifs l'accès à la Fonction publique, à la presse, au cinéma, complétée le 2 juin 1941 par l'exclusion des professions libérales, commerciales, industrielles et artisanales. Le *Journal officiel* du 5 octobre 1941 étend à tout fonctionnaire l'obligation de prêter serment au Maréchal. Les inspecteurs généraux ont été révoqués ou remplacés dès le 6 août 1940. Désormais, ceux du primaire seront nommés par le ministre et non plus recrutés sur concours. Suit la fermeture des écoles normales le 18 septembre 1940. Vichy décrète la « sportivisation » de la société. Jean Borotra, secrétaire général aux Sports et à l'Éducation physique puis commissaire général à l'Éducation physique et aux Sports, ex-champion de tennis, instaure l'éducation générale et sportive, associant l'hygiène, les travaux manuels, le chant choral, au plein air : pour une jeunesse « disciplinée », « courageuse » et « virile », les neuf heures en primaire, et la demi-journée de plein air annoncées en novembre 1940 seront, malnutrition oblige, ramenées à trois heures hebdomadaires.

Après l'exode massif, les écoles, devenues lieux de propagande, ne rouvriront qu'à la rentrée 1941. Au Maréchal omniprésent, les enfants chanteront chaque matin *Maréchal nous voilà*. En guise d'Instruction civique, « Travail, famille, patrie » remplace « Liberté, égalité, fraternité ». « L'école publique enseignera les devoirs envers Dieu », annonce Jacques Chevalier, secrétaire d'État à l'Instruction publique puis à la Famille entre décembre 1940 et février 1941. Tollé. Mais si son successeur Jérôme Carpopino rectifie, énonçant « les valeurs spirituelles, la patrie, la civilisation chrétienne », la loi du 6 janvier 1941 réintroduit l'enseignement religieux en primaire. Facultatif et hors établissements publics, certes, mais intégré dans les programmes du temps scolaire, avec la loi du 6 mars 1941.



Affiche du chant à apprendre Maréchal, nous voilà

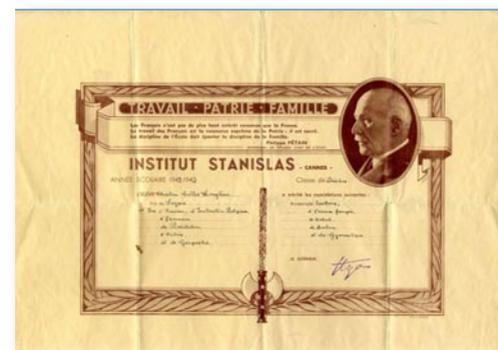
Certains manuels sont interdits ; une liste des ouvrages proscrits dans les bibliothèques scolaires est publiée. Les décisions du 15 août 1941 créent un diplôme d'études primaires préparatoires, réduisant l'âge de la scolarité obligatoire, portée par Jean Zay à quatorze ans. Transformant les enseignements classique et moderne, elles différencient les enseignants du primaire et ceux des petites classes de lycée, supprimant la gratuité de l'enseignement secondaire public, établie depuis 1933.

Complétant l'édifice, la loi du 2 novembre 1941 attribue une subvention aux établissements privés et rétablit l'enseignement congréganiste. Pour recenser, stigmatiser, spolie

et exclure les Juifs, plus de 200 ordonnances, décrets et lois sont promulgués entre 1940 et 1942. Ordre, autorité, hiérarchie. À l'école républicaine démocratique, laïque et sociale consolidée après 1936 avec l'école primaire unique et des classes limitées à 35 élèves maximum, il s'agit de substituer l'élitisme raciste de la « Révolution nationale ».

N'est-ce donc là qu'une page d'Histoire ? ■

* Porté en 1918 par les *Compagnons de l'Université nouvelle*, le principe de l'école unique dénonce un système en deux ordres au profit des nantis. Avec la gratuité, il prône l'accès de tout enfant à tous types d'études vers tous types de carrières de son choix, sur sélection au mérite : l'instituteur doit révéler les vocations. Jusqu'aux années 1930, payant dès le primaire préparant l'entrée en sixième au lycée, l'enseignement secondaire, ne reçoit que 3 % des élèves de six à dix-sept ans.



Diplôme du Collège Stanislas sous le Régime de Vichy



Le Maréchal donne son discours de rentrée, le 13 octobre 1941, dans la classe d'une école de l'Allier.

PRENEZ DATE !

Comme chaque année depuis 2003, la municipalité d'Ivry, les associations de mémoire et les institutions locales culturelles organisent la **Semaine de la mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes, de prévention des crimes contre l'humanité et de lutte contre l'intolérance et le racisme**, du 26 janvier au 2 février 2025.

Programme autour de Pierre Dac, Anne Franck, exposition *Les rafles « raciales » en France de 1940-1944*, projection-signature *La rafle des notables* d'Anne Sinclair... Détails dans notre numéro de janvier. ■

